



Pour citer cet article :

Claude Vigna,
" L'usager dans le dispositif : une présence silencieuse ",
Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, , , ,
mis en ligne le 29 octobre 2010.
URL : <http://revel.unice.fr/symposia/actedusoin/index.html?id=789>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

L'usager dans le dispositif : une présence silencieuse

Claude Vigna

Claude Vigna a été éducateur spécialisé dans une institution accueillant des enfants et adolescents souffrant de troubles graves de la personnalité et du comportement. Il a été à l'origine de la mise en place de la prise en charge pour un groupe particulier d'enfants et d'adolescents, dénommé « vivre avec ». Ce groupe bénéficiait d'un cadre de vie similaire à un foyer familial que l'équipe d'éducateurs prenait en charge 24h sur 24.

Claude Vigna collabore ensuite activement au projet et à la création de deux services « hors les murs » dont l'un d'entre eux poursuivra le projet de « vivre avec ». Devenu responsable de ces deux services, il participera à tisser des liens durables avec l'environnement, ce qui permettra aux jeunes accueillis de se confronter à la réalité sociale. En 2003 il travaille au projet du Sessad de l'institution mère, dont il prendra en charge le destin jusqu'à son départ à la retraite en 2007. Il est l'auteur en 2006 d'un ouvrage : « la Bombe » aux éditions Pietra Liuzzo et travaille actuellement à un nouveau livre intitulé « lyric » dans lequel, sa connaissance sensible des terrains de l'intervention medico éducative et sa proximité avec les jeunes accueillis lui ont inspiré le récit du parcours d'un autiste intelligent écoutant les travailleurs sociaux s'entretenir autour de lui.

Tout au long de ma pratique professionnelle d'éducateur puis de chef de service j'ai été confronté à l'antagonisme existant entre les logiques gestionnaires et nos interventions sur le terrain. Il s'agissait alors d'un « mano-a-mano » qui était fait de concessions plus ou moins satisfaisantes en termes de moyens de travail, concessions que les divers syndicats s'évertuaient à faire respecter.

N'existerait-il pas une autre alternative plus constructive ? Fruit d'expériences vécues, elle consisterait à recentrer toute notre motivation sur la personne en souffrance et sur son droit à une existence digne.

Il sera alors question du respect, établi sur des faits – et non sur des mots mille fois claironnés – des besoins réels de la personne, de sa spécificité, de sa différence comme interpellant nos logiques, qu'elles soient financières pour les uns ou relevant pour l'essentiel de notre bien être de salariés pour les autres.

Mon parcours professionnel et ma proximité du terrain en tant qu'éducateur spécialisé, puis de chef de service auprès d'enfants et d'adolescents souffrant de troubles graves de la personnalité et du comportement ont été jalonnés de tentatives pour désamorcer cette mainmise du pouvoir de décision qui se réalise au détriment de la parole de « l'usager » réduit en toute logique à ce terme dépourvu de toute humanité. Cette personne dont on devrait entendre « le silence absolu »...

Le bénéficiaire devient l'objet qui nous « préoccupe » et non pas le sujet évoluant à nos côtés. Dans un souci de classification et de repérage, propre à nous rassurer,

nous l'affublons de diverses et savantes étiquettes, renvoyant alors à une Ethique très réduite du respect que nous lui devons.

La personne accueillie se situe au plus bas de l'échelle institutionnelle.

A nous donc, qui consacrons une partie de notre vie à nous trouver à ses côtés, de reconsidérer notre vraie place et l'importance de notre rôle en tant qu'intermédiaires efficaces de sa « parole » d'être humain.

La nôtre n'en sera que plus crédible auprès de ceux qui détiennent les « rênes de la finance ».

Il est dommage de constater la pénurie d'initiatives venant du terrain et allant vers cet objectif, dans un souci éventuel de recherche, pourquoi pas ?

Ces initiatives, à un coût tout à fait raisonnable, pourraient modifier la dérive pyramidale et sécuritaire de nos institutions. Car celles-ci, dans l'ambition de se modeler sur le comportement des entreprises concurrentielles, se détournent de leur mission première et induisent fatalement les exécutants à se « fonctionnariser », les éducateurs devenant ou redevenant alors peu à peu les gardiens de « l'anormal ».